

Weicon GmbH

Date de révision: 22.11.2009

Révision-No.:

1,00

Spray Bio-Fluid

7619-0065

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Spray Bio-Fluid

Désignation commerciale

11600

Utilisation de la substance/préparation

Aérosol technique.

Identification de la société productrice**Fabricant**

Weicon GmbH

Königsberger Straße 255

D-48157 Münster

Téléphone: +49 (0) 251 9322 - 0

Téléfax: +49 (0) 251 9322 - 244

e-mail: info@weicon.de

Internet: www.weicon.de

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

WEICON Inc.

20 Steckle Place, Unit 20

Kitchener, Ontario N2E 2C3

Téléphone: 519 896 5252

Téléfax: 519 896 5254

e-mail: info@weicon.ca

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0 11 49 178 433 74 34 (CONSULTANK Lutz Harder GmbH)

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Extrêmement inflammable, Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:

Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

Extrêmement inflammable.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique (Mélange)**

Mélange de hydrocarbure avec de propulseur propane/butane

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
61641-74-5	Propan/Butan	40 - 45 %

4. Premiers secours**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Weicon GmbH

Date de révision: 22.11.2009

Révision-No.:

1,00

Spray Bio-Fluid

7619-0065

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

Attention. Risque d'aspiration.

Indications pour le médecin

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

Narcole

Céphalées

Engourdissement

Vertiges

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Mousse

Produits extincteurs en poudre

Dioxyde de carbone

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

N'utiliser que des appareils antidéflagrants.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Information supplémentaire

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Protéger du rayonnement direct du soleil.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI): _____ 2 B _____

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Conseils supplémentaires

Les gaz aliphatiques alkane C1-C4 (butane/propane) ont des limites de 1000 ppm (TWA-ACGIH).

Mesures d'hygiène

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type AX).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Camatril 735> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (NF EN 169)

Protection de la peau

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	Incolore, limpide
Odeur:	De solvant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair: < 0 °C

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Pression de vapeur: 3500 hPa
(à 20 °C)Hydrosolubilité: Partiellement soluble
(à 20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Matières à éviter

Des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou les caractéristiques toxicologiques des différents composants.

Nocif par inhalation.

Effets corrosifs et irritants

Irritation dermique: Non irritant.

Irritation des yeux : Non irritant.

Effets sensibilisants

Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Nocif par inhalation.

L'inhalation des vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Les symptômes de surexposition peuvent être douleur de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Weicon GmbH

Date de révision: 22.11.2009

Révision-No.:

1,00

Spray Bio-Fluid

7619-0065

aquatique.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

L'élimination des emballages contaminés

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Appellation réglementaire**

AEROSOLS

ONU/ID No.:	1950
Classes danger:	2.1
Groupe d'emballage:	-
Étiquetage:	2.1

Transport terrestre (ADR/RID)

No. ONU:	1950
ADR/RID classe:	2
Panneau d'avertissement	
No. danger:	-
Étiquetage:	2.1



ADR/RID Groupe d'emballage:	-
-----------------------------	---

Nom d'expédition

AEROSOLS

Autres informations utiles (Transport terrestre)

LQ 2: combination packaging: 1 l / 30 kg (total gross mass); trays: 1 l / 20 kg (total gross mass).

Additional label with symbol "fish and tree" according to subsection 5.2.1.8.3. ADR for single packagings and inner packagings with > 5 kg or 5 L, transition period ends 31.12.2010.

Transport maritime

No. ONU:	1950
IMDG-Code:	2
Marine pollutant:	No
Étiquetage:	2.1



IMDG-Groupe d'emballage:	-
EmS:	F-D; S-U

Nom d'expédition

AEROSOLS

Autres informations utiles (Transport maritime)

Limited quantities (chapter 3.4): combination packaging: 1 l / 30 kg (total gross mass); trays: 1 l / 20 kg (total gross mass)

Transport aérien

Weicon GmbH

Date de révision: 22.11.2009

Révision-No.:

1,00

Spray Bio-Fluid

7619-0065

ONU/ID No.:	1950
ICAO/IATA-DGR:	2.1
Etiquetage:	2.1



ICAO-Groupe d'emballage:	-
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne)	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

Nom d'expédition

AEROSOLS FLAMMABLE

15. Informations relatives à la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

Tous les composants sont sur la LIS.

SIMDUT catégories

SIMDUT: A, B5, D2B

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

16. Autres informations**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)